



# Thiescourt'infos

OCTOBRE 2022

[www.thiescourt.fr](http://www.thiescourt.fr)



@Thiescourt



## AGENDA

**23/10** : Course la 14-18 avec cette année, organisation des championnats de France UFSO (courses à obstacles)

**31/10** : Jeu d'enquête spéciale Halloween à 18h00. Programme à venir.

## MARIAGE

**10/09** : BIGOURIE Jérémy et DEVILLERS Fabienne

## LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Suite à notre participation au concours Villes et Villages Fleuris, la commune a été classée au **1<sup>er</sup> rang** de sa catégorie (communes de 500 à 999 habitants) et nous sommes donc proposés au jury régional en raison de la qualité de l'embellissement réalisé et du respect des critères du label Villes et Villages Fleuris.

Nous souhaitons mettre en place une équipe de « jardiniers bénévoles » pour s'investir avec nous sur l'embellissement et le fleurissement de notre commune.

Vous participerez à aménager les massifs : diviser les plants, planter les bulbes, tailler, fabriquer des tressages et supports de grimpants...

Vous avez un peu de votre temps à nous offrir, et l'envie de partager votre expérience, nous serons ravis de vous compter parmi nos bénévoles. Contacter Cécile GOMEZ au 03 44 43 06 82. Merci !



## LISTE DES ENTREPRENEURS

Suite à de nombreuses demandes, nous souhaitons mettre en place un fichier répertoriant les entreprises sur Thiescourt. Merci de bien vouloir nous communiquer si vous souhaitez OU non faire partie de ce fichier.

Nom de l'entreprise : .....

Nom du dirigeant : .....

Prénom : .....

Activité principale : .....

.....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Site internet / facebook : .....

## RAPPEL – DEMARCHES URBANISME EN LIGNE

### VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE THIESCOURT



*Désormais, vous pouvez déposer vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.*

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape.

### JE DÉPOSE MON DOSSIER EN LIGNE

- Je me connecte au guichet unique à l'adresse suivante :  
<https://paysdesources.geosphere.fr/guichet-unique>
- Si je ne sais pas quel formulaire utiliser, je me renseigne en mairie ou je clique sur l'onglet « Quel dossier pour mon projet ? » qui me redirigera vers le site Service-Public.fr
- Je clique sur « Créer un compte Usager », je renseigne le formulaire, j'accepte les conditions générales d'utilisation du guichet unique et je suis les instructions affichées à l'écran.
- Ma demande est reçue par la mairie. Elle est transmise au service instructeur de la Communauté de Communes du Pays des Sources. Durant toute l'instruction, la mairie est mon interlocuteur unique.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

